

Quelle place pour le numérique à l'école ?

Réjean Bergeron et Pierrot Péladeau

Numéro 789, mars-avril 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/84964ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bergeron, R. & Péladeau, P. (2017). Quelle place pour le numérique à l'école ? *Relations*, (789), 12-13.

Internet, les téléphones intelligents, les tablettes et autres écrans prennent de plus en plus de place dans nos vies et dans notre société. Devant les transformations sociales importantes que cela induit, l'école a-t-elle un rôle à jouer pour former des citoyens capables d'appréhender de manière critique ces changements technologiques ? Doit-elle, pour ce faire, intégrer de manière systématique l'usage des nouvelles technologies numériques en classe ?

Les nouvelles technologies doivent se mettre au service des valeurs et des convictions pédagogiques – non l'inverse !

Réjean Bergeron

L'auteur, professeur de philosophie au Cégep Gérald-Godin, a publié *Je veux être un esclave!* (Poètes de brousse, 2016)

Pour ou contre les technologies numériques dans nos salles de cours ? Trop souvent, on présente cette question comme s'il s'agissait d'un combat mettant aux prises les technophiles d'un côté et les technophobes de l'autre. Et si tout dépendait du type d'éducation que l'on désire donner à nos élèves ?

Pour savoir quelle place on veut accorder à ces technologies numériques à l'école, il faut avant tout s'interroger sur ce qu'est un être humain et sur ce qu'on entend par éduquer, enseigner et apprendre : en somme, sur ce qu'on attend de notre système d'éducation. Voulons-nous qu'il aide l'individu à s'adapter à son environnement ou à le transformer ? Qu'il fasse de l'individu un outil efficace qui saura répondre aux multiples demandes en provenance du monde extérieur ? Ou qu'il vise plutôt à « outiller » celui-ci afin qu'il soit en mesure de s'épanouir, de mieux saisir les enjeux auxquels il sera confronté afin d'agir par la suite d'une manière plus éclairée ?

Cet effort de réflexion et de lucidité constitue sans doute le meilleur moyen d'éviter que l'être humain succombe à la tentation métaphysique par excellence qui consiste à se mettre au service de sa propre création, et d'éviter, par exemple, que la pédagogie finisse graduellement par se mettre naïvement et aveuglément au service de la technologie.

Quel rôle pour l'école ?

Ainsi, face à l'omniprésence des technologies numériques dans notre environnement, il ne fait pas de doute que l'école a un rôle important à jouer pour permettre aux élèves de bien en comprendre toutes les implications dans leurs façons d'être, de penser et d'agir. Comme tout autre outil, les technologies numériques ne sont pas neutres ; elles véhiculent une certaine manière d'appréhender et de penser la réalité. C'est pourquoi tout système d'éducation digne de ce nom doit se donner comme mandat non pas de simplement préparer l'individu à vivre dans cet univers numérique, mais bien plutôt à comprendre celui-ci afin de le dominer.

C'est qu'il y a une grande différence entre éduquer *avec* le numérique et éduquer *au* numérique¹. Se précipiter tête baissée vers ces technologies sans avoir fait le point sur les valeurs éducatives et pédagogiques que l'on promeut ou défend en tant qu'enseignant, c'est à coup sûr le meilleur moyen d'en devenir « esclave », de finir par être à la remorque de la dernière application qui, à grands coups de marketing, réussit à se faire passer pour la toute dernière panacée en matière de pédagogie.

Pourtant, à bien y penser, les bonnes approches pédagogiques de même que les valeurs profondes qui en sont le fondement ne devraient pas être remises en question au gré des modes ou des dernières trouvailles en matière de technologie numérique. Ceux qui se prêtent à ce petit jeu de la chaise musicale ne font que révéler la faiblesse de leurs convictions en matière de pédagogie.

Que voulons-nous pour nos élèves ? Qu'ils reçoivent une formation de base ainsi qu'une culture générale des plus solides qui leur permettront, par la suite, de maîtriser les divers champs du savoir théorique et technique auxquels ils seront initiés. Savoir compter, lire, écrire et

comprendre un texte sont les bases à partir desquelles toutes les portes du savoir peuvent être ouvertes, y compris celles de l'univers du numérique.

Le numérique, pas une panacée

Comme nous le dit le rapport de l'OCDE intitulé *Connectés pour apprendre?* « le fait de garantir l'acquisition par chaque enfant d'un niveau de compétences de base en compréhension de l'écrit et en mathématiques est bien plus susceptible d'améliorer l'égalité des chances dans notre monde numérique que l'élargissement ou la subvention de l'accès aux appareils et services de haute technologie². » D'autant plus que « les pays qui ont consenti d'importants investissements dans les TIC dans le domaine de l'éducation n'ont enregistré aucune amélioration notable des résultats de leurs élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences³ », nous révèle cette même enquête. Trop étant comme pas assez, les pays de l'OCDE où l'usage de ces technologies est plus élevé que la moyenne ont même enregistré de moins bons résultats dans les mêmes domaines d'apprentissage.

Que conclure de tout cela ? Que la modération a bien meilleur goût, qu'un effort de discernement doit précéder l'utilisation de ces technologies et que les objectifs pédagogiques doivent être bien définis avant d'en faire usage si on veut s'assurer que ce soit bel et bien la technologie qui se mette au service de la pédagogie, de nos convictions et de nos valeurs profondes, plutôt que l'inverse. ☺

1. Philippe Bihoux, Karine Mauvilly, *Le désastre de l'école numérique*, Seuil, 2016, p. 84.

2. OCDE/Pisa, *Connectés pour apprendre? Les élèves et les nouvelles technologies*, 2015, p. 35.

3. *Ibid.*, p. 5.

QUELLE PLACE POUR LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE ?

L'école doit former au numérique : la poursuite du projet démocratique en dépend.

Pierrot Péladeau

L'auteur, généraliste de l'évaluation sociale de systèmes d'information, est chercheur invité et formateur chez Communautique

Depuis le rapport Parent, le Québec offre à tous l'accès à l'éducation. Bon nombre d'entre nous pouvons lire un projet de loi ou une politique nous concernant, puis en débattre avec collègues, spécialistes, députés et concitoyens. Voilà un précieux acquis démocratique (malgré un nombre inacceptable d'analphabètes).

Or, l'embryonnaire âge numérique requiert que nous élargissions notre littérature et notre culture générale commune, sous peine d'aliénations individuelles et collectives. Car qu'advient-il lorsque la régulation sociale peut désormais s'écrire dans des langues inintelligibles ordonnant les opérations microscopiques de machines et de réseaux, et est conçue par une nouvelle classe professionnelle au sein d'instances inédites, souvent à l'étranger ? Illustrons.

Quand le code fait loi et la démocratie naufrage

Au tournant du siècle à Québec, quelques technocrates et entrepreneurs firent croire à trois ministres de la Santé successifs, puis ces derniers à leur Conseil des ministres et ensuite à la population, qu'il n'y avait d'autre alternative aux dossiers de patients en papier que la création d'une carte d'identité à microprocesseur... inutile sans la numérisation préalable des dossiers et inadaptée pour certains patients.

Une supercherie aussi grossière aurait été inconcevable si l'école nous initiait autant aux enseignements d'Alan Turing qu'à ceux d'Euclide, Darwin, Newton ou Einstein. Il nous serait alors devenu évi-

dent que l'informatique n'impose jamais une solution unique. Turing démontra en effet qu'elle en permet des myriades, limitées seulement par les capacités à imaginer des algorithmes (ici, suites d'opérations réalisables sur des informations).

La technocratie devrait donc appliquer les solutions que la démocratie réclame, pas imposer les siennes. Après la déconfiture de la carte à puce, le gouvernement embrassa néanmoins une autre proposition technocratique : le Dossier Santé Québec (DSQ). Plusieurs consultations publiques attestèrent du consensus existant sur le maintien de notre consentement libre et éclairé à la communication de nos renseignements médicaux vers tout autre professionnel ou établissement. Hélas ! Dès l'implantation pilote, il apparut que le DSQ contrariait l'exercice de ce consentement. Comme corriger le système coûtait cher, le gouvernement se résigna à légiférer l'abolition du consentement. Ainsi, nous paierons plus de 1,6 milliard de dollars pour un design informatique qui nous a fait renoncer à un droit fondamental.

Si l'école enseignait que l'informatique appliquée au social matérialise et automatise une régulation remarquablement opérante des relations interpersonnelles, nous comprendrions qu'un tel pouvoir ne doit jamais être abandonné aux ingénieurs, aux fournisseurs soumissionnaires, aux multinationales de la Silicon Valley ni au complexe militaro-sécuritaire.

Réincarner des savoirs essentiels

C'est dire que l'école ne doit pas seulement préparer au marché de l'emploi. Elle doit former nos esprits à comprendre ce monde, ses contraintes et potentialités, afin que nous sachions débattre des différentes façons de répondre aux aspirations personnelles et collectives. De tels objectifs exigent-ils un tronc commun d'enseignements incluant une familiarisation avec les sciences et les arts de

l'information ? Absolument. Exigent-ils de « gadgétiser » les enseignements et les apprentissages ? Pas du tout. Ce que l'école doit offrir, c'est plutôt un approfondissement de la littérature et de la culture générale relatives aux propriétés intrinsèques et aux rôles de toutes ces informations qui s'imbriquent sans cesse plus étroitement dans nos vies, grâce à l'informatique notamment.

Jamais n'a-t-il été aussi indispensable de comprendre comment l'information supporte la communication, la connaissance et l'action. Quelles sont les parts d'arbitraire, de contingence, d'opportunisme, d'idéologie et de prescription normative dans ses représentations des réalités. À quelles conditions certains éléments prennent valeur de données pour résoudre des problèmes ou prendre des décisions.

Dans le cadre des cours de base ou des activités parascolaires, le recours aux algorithmes pour la résolution de problèmes, la production d'un résultat ou la compréhension d'un phénomène permettrait aux élèves de comprendre les logiques formelles qui façonnent désormais nos environnements. S'ingénier à lire ou à écrire une séquence méthodique d'étapes représentant une réalité sociale, biologique ou physique, ou s'articulant à elle, enseigne l'usage rigoureux du langage et du raisonnement. Cela permet l'assimilation de la logique booléenne indispensable à toute prospection documentaire dans des moteurs de recherche. Cela enseigne combien la réalité peut être complexe et toute définition ou utilisation d'informations, source potentielle de conflit. Donc combien il faut penser juste et penser souple, et combien une telle intelligence est impossible à atteindre par un individu seul. Savoir dialoguer avec toutes les parties prenantes apparaît alors comme une habileté nécessaire.

La poursuite du projet démocratique exige que l'école nous apprenne à maîtriser la nouvelle écriture de la vie collective. ©